

E 2200 Paris 1/1514

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,  
à la Division des Affaires étrangères du Département politique*

*Minute*  
*T n° 93*

*Paris, 3 juin 1919*

Concernant Vorarlberg Laroche m'expose que Conférence paix ne fut saisie d'aucune demande formelle changement frontière occidentale autrichienne. Ender paraît n'avoir fait jusqu'ici aucune démarche à cet égard en sorte que le projet traité soumis hier ne pouvait que rester muet sur ce sujet. Reste à voir si Ender parlera pendant délai avant signature ou si affaire sera portée devant Société des Nations.

